

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 37

Pouvoirs : 7

Votants : 44

Date de convocation du Conseil communautaire :

Le 17/09/2020

Le 24 Septembre 2020, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Pierre PERNET, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Ingrid BESSON (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Fabien BIHLER (Pouvoir Armand CHAUMONT), Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Charlotte LEGEAY, Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER (Pouvoir Richard PACCAUD).

Secrétaire de séance : Marcel BABAD.

OBJET : DECHETS – Présentation du rapport annuel 2019

M. Vincent LAUTIER, Vice-Président en charge des Déchets, présente le rapport annuel sur l'année 2019.

Gérée par le SMICTOM Saône Dombes, la compétence « déchets » concerne en 2019, 46 983 habitants répartis sur 22 communes :

- 19 communes de la CCDSV ;
- 2 communes de la Communauté de communes Val de Saône Centre : Chaleins et Messimy sur Saône ;
- 1 commune de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône : Jassans Riottier.

La production de déchets atteint 25 774 tonnes, soit 549 kg/habitant.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition par flux :

Tonnages 2019 : Flux	Ordures ménagères	TRI (emballages, papiers et verres)	TRI (textiles et recyclerie)	Déchèteries	Total
Tonnages	10 078	3 367	326	12 003	25 774
Kg par habt	215	72	7	255	549

En 2019, les dépenses de fonctionnement ont représenté 4 329 571 €. Le SMICTOM a perçu 4 482 669 € de recettes de fonctionnement.

Les faits marquants en 2019 ont été :

- La dissolution du SMICTOM au 31 décembre 2019 par le retrait des communes de Chaleins et Messimy sur Saône (de la CCDSV) ;
- La mise en place d'une limitation de 50 passages gratuits par an en déchèteries pour les usagers titulaires d'un badge vert ;
- Le commencement des travaux d'agrandissement et de rénovation de la déchèterie du Pardy ;
- L'instauration de 2 opérations de dépôts d'amiante pour les particuliers ;
- L'organisation d'un concours textiles pour les écoles primaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- ✓ **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel 2019.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **29 SEP. 2020**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20200924-2020C98-DE

Affichage le : **29 SEP. 2020**

A Trévoux, le 24/09/2020

**Le Président,
Marc PECHOUX**

